



VALORISEZ VOS COMPÉTENCES
ET **RENFORCEZ** VOS ATOUTS PROFESSIONNELS

C.Q.P.M

Certificat de Qualification
Paritaire de la Métallurgie

UN DISPOSITIF GAGNANT-GAGNANT

DES CERTIFICATIONS ADAPTÉES À L'EMPLOI ET AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Les CQPM et CQPI sont élaborés et mis à jour régulièrement avec les professionnels des entreprises pour mieux répondre aux besoins et aux évolutions du secteur.

Ces certifications vous permettent de développer vos compétences pour s'adapter aux évolutions des métiers de la métallurgie et ainsi mieux répondre aux besoins des entreprises dans un marché du travail en constante évolution.

DES CERTIFICATIONS POUR TOUS LES SALARIÉ(E)S QUELS QUE SOIENT L'ÂGE ET LA SITUATION PROFESSIONNELLE

Ces certifications, CQPM et CQPI, sont accessibles tout au long de la carrière professionnelle, si vous souhaitez :

- ▶ intégrer le monde industriel,
- ▶ valoriser vos acquis et progresser professionnellement,
- ▶ avoir une reconnaissance de vos compétences professionnelles (salarié(e), jeune diplômé, demandeur d'emploi, intérimaire ...),
- ▶ s'adapter à un monde professionnel qui change très rapidement.

DES CERTIFICATIONS RECONNUES PAR LES PROFESSIONNELS :

Les évaluations sont réalisées **en situation professionnelle**, permettant d'acquérir des compétences opérationnelles immédiates et évaluées par des professionnels.

___ SECTEURS CONCERNÉS ___

- ▶ INDUSTRIE DES **COMPOSANTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES**
- ▶ INDUSTRIE DES **ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES**
- ▶ **CONSTRUCTION NAVALE, AÉRONAUTIQUE ET FERROVIAIRE**
- ▶ INDUSTRIE **AUTOMOBILE**
- ▶ INDUSTRIE DES **ÉQUIPEMENTS DU FOYER**
- ▶ INDUSTRIE DES **ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES**
- ▶ **MÉTALLURGIE** ET TRANSFORMATION DES MÉTAUX

___ QUELQUES CHIFFRES ___

Source : Observatoire de la Métallurgie



+ **150 000 CQPM**
déjà délivrés



plus de **155** qualifications
20 domaines d'activité



Un réseau de **15 000**
entreprises partenaires



plus de **10 000 CQPI**
délivrés depuis 2006



2/3 de jeunes
1/3 d'adultes



+ de **110 000**
recrutements par an
dans l'industrie

COMMENT ACCÉDER AUX CQPM/CQPI ?

LES INTERLOCUTEURS À CONTACTER

L'UIMM TERRITORIALE
la plus proche

REPRÉSENTANT DES SALARIÉ(E)S

Directement en **ENTREPRISE**

CONSEILLER D'ORIENTATION

CONSEILLER EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE :

- Pôle emploi
- APEC ...

QUELLE SITUATION PROFESSIONNELLE POUR ACCÉDER AU CQPM ?

COMPTE PERSONNEL FORMATION
(CPF)

CONTRAT D'APPRENTISSAGE
(SI MOBILISATION DU CPF)

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

PRO A

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

CPF TRANSITION PROFESSIONNELLE

POE (INDIVIDUELLE/COLLECTIVE)

CONGÉS VAE

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Jeunes et adultes,
salarié(e)s, intérimaires,
demandeurs d'emploi



QUE SONT LES CQPM/CQPI ?

CQPM - CERTIFICAT DE QUALIFICATION PARITAIRE DE LA MÉTALLURGIE

Les **CQPM** sont destinés à valider les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice d'une activité, acquises à l'issue d'un parcours de formation ou d'une validation des acquis de l'expérience.

Ils assurent une **reconnaissance professionnelle par les entreprises de la branche métallurgie** et permettent, pour certains, d'accéder à d'autres branches.

CQPI - CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE INTERBRANCHES

Les **CQPI** valident les compétences professionnelles communes à plus de 30 branches professionnelles, signataires de la charte CQPI, et offrent une reconnaissance Interbranches pour évoluer dans le monde de l'industrie.

« Ces certifications vous permettent d'accéder directement à **UN EMPLOI**, de **FAIRE VALOIR VOS COMPÉTENCES** pour **ÉVOLUER** dans votre entreprise et d'**ATTESTER** de **NOUVELLES COMPÉTENCES** acquises, vous offrant des perspectives de **MOBILITÉ**...

Par ailleurs, les entreprises technologiques sont en perpétuelle évolution, il est donc parfois nécessaire de **DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES**.

»

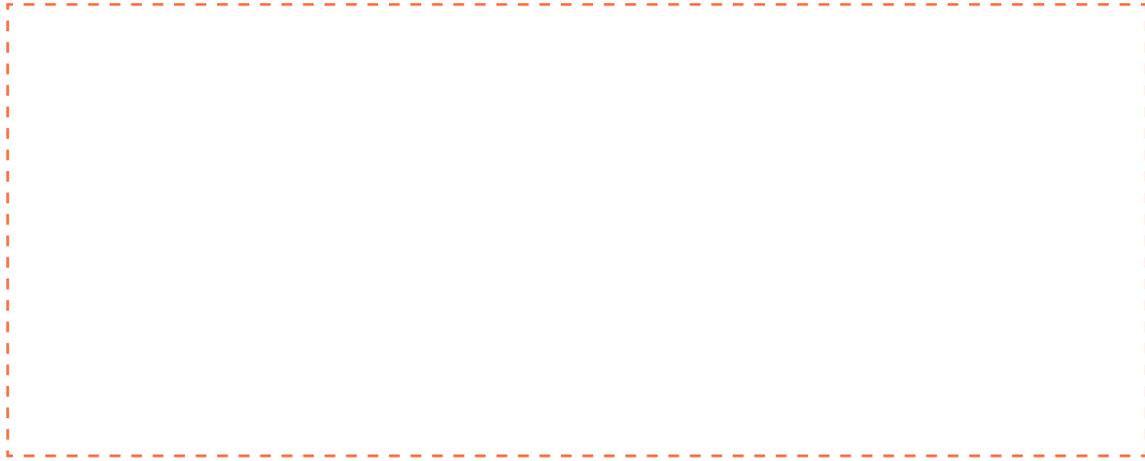
Le dispositif des CQPM est élaboré par le **Groupe Technique Paritaire** « Qualifications » et approuvé par la **Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle** (CPNEFP) de la Métallurgie.

La « Métallurgie » est une branche professionnelle représentée :

- ▶ **Pour les employeurs par l'UIMM représentant les entreprises industrielles de la métallurgie des secteurs :** automobile, électrique et électronique, construction navale, aéronautique et ferroviaire, équipements mécaniques, métallurgie, produits métalliques.
- ▶ **Pour les salarié(e)s par les 5 fédérations syndicales des salarié(e)s :** CFE-CGC Métallurgie, CFTC Métallurgie, FGMM-CFDT, FO Métaux, FTM-CGT.



L'Observatoire paritaire, prospectif et analytique
des métiers et qualifications **de la Métallurgie**



C.Q.P.M
Certificat de Qualification
Paritaire de la Métallurgie

